

## Faut-il des statistiques « ethniques » ?

24 janvier 2008



### De quoi parle-t-on ?

Les statistiques dites « ethniques » n'ont d'ethnique que le nom. Il ne s'agit pas de mesurer les populations selon leur « ethnie » d'appartenance, le concept d'ethnie renvoyant à des petits groupes de populations partageant une culture commune (notamment une même langue). Ces statistiques cherchent à mesurer les populations en fonction de facteurs discriminants, notamment la couleur de la peau.

### Les arguments pour :

Mesurer un phénomène permet de le rendre concret et d'attirer l'attention de l'opinion publique et des hommes politiques pour le résoudre. Ainsi, grâce à ces statistiques, on connaîtrait le taux de chômage des noirs par rapport aux blancs quelle que soit leur nationalité, leur niveau de diplôme ou expérience, ce qui serait un signe de discrimination.

Les résultats d'opérations dites de « testing », réalisées à partir de candidatures similaires sauf sur le plan de l'origine supposée des candidats, ne permettent pas d'obtenir de données générales et de suivre leur évolution dans le temps. Elles dévoilent l'existence de discriminations dans un secteur et à un moment donné. Dans tous les cas, le problème est le même car il s'agit aussi de catégories « ethniques ».

Le suivi d'indicateurs mesurant l'évolution de ce phénomène guiderait les politiques publiques dans le domaine de l'éducation, du logement ou de l'emploi notamment. Il permettrait éventuellement de mettre en place des politiques de « discrimination positive ».

Connaître permet de comprendre les mécanismes. Quelle est la part du social, du diplôme ou de la couleur de la peau ? Ces statistiques pourraient contribuer à faire la part des choses, à remettre à sa juste place la question de la discrimination par rapport à d'autres formes d'inégalités dont sont victimes les étrangers ou les immigrés (précarité, moindre qualification, etc.).

### Les arguments contre :

La couleur de la peau n'est pas une information objective et s'avère particulièrement difficile à apprécier. A partir de

quel moment devient-on noir ? Suffit-il de se sentir soi-même noir ou doit-on utiliser un critère objectif ? Comment traite-t-on des populations métisses ?

Les statistiques « ethniques » conduiraient à penser la société à travers des communautés « culturelles » ou religieuses en oubliant le poids du social. En cela, elles pourraient avoir un effet « auto-réalisateur », c'est-à-dire contribuer à faire émerger des groupes qui n'existent pas en tant que tels.

Il existe un risque de dérapage dans la constitution et le traitement des fichiers. En effet, en cas de généralisation, il y aurait de grands risques d'utilisation à des fins néfastes envers les populations déjà victimes de discriminations.

Des informations sur l'origine des immigrés sont disponibles en France (échantillon démographique permanent tenu à jour par l'Insee) mais insuffisamment exploitées. En Europe, seul le Royaume-Uni utilise des catégories ethniques. Aux Pays-Bas, le suivi de l'état des discriminations s'effectue par l'origine géographique des personnes (par ex : Maghreb, Afrique sub-saharienne, Asie, Amérique du Sud).

### **Peut-on trancher le débat ?**

1- Le Conseil constitutionnel semble avoir tranché contre dans l'état actuel de la Constitution française, même si la Commission nationale informatique et libertés autorise l'utilisation de données ethniques dans des enquêtes spécifiques et anonymes.

2- La prudence est requise. Aujourd'hui, ceux qui revendiquent la constitution de fichiers administratifs ou d'entreprises ne sont plus nombreux compte tenu des risques.

3- Reste la question des études scientifiques. Il faut remarquer qu'elles sont autorisées depuis longtemps. Si ces données n'existent pas, c'est que les chercheurs n'y ont pas vu un intérêt marqué. Mais ne faudrait-il pas mener des études de niveau national à intervalles réguliers pour permettre d'évaluer de façon précise le poids des différents facteurs ?

---

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Outils](#) > [Mesurer les inégalités](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Faut-il-des-statistiques-ethniques>